



Obligation de divulgation de mon statut

Par **pyromaster77430**, le **11/03/2008** à **20:47**

Bonjour je suis actuellement en CDI a temp partiel dans sune entreprise de securite et suis etudiant dna sun lycee dont je vais arreter.
Ma question est "Suis-je tenu d'avertir obligatoirement mon employeur que je vais arreter l'ecole".